

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 21 novembre 2022

OBJET :
Décision modificative n°2 au budget 2022

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2022 propose d'opérer les virements de crédits détaillés dans les annexes jointes à la présente délibération.

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à + 7 000 € en section de fonctionnement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n°2 au budget 2022 telle que détaillée dans les annexes jointes à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 25 novembre 2022.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. Michel BREUILLE PRÉSIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	17

PRÉSENTS :

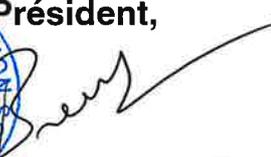
Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD
Mme Marie-France METZELARD à M. Claude CHASSARD
Mme Claudine ROBERT à Mme Nadine CADET

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

